

AGENDA 21 de Rosny-sous-Bois

Atelier 4 : Eco-citoyenneté

Séance 2 : 17 février 2010

Table des matières

1	L'organisation des ateliers thématiques de concertation.....	2
1.1	La démarche Agenda 21 de Rosny-sous-Bois	2
1.2	La stratégie de concertation	2
1.3	Les ateliers thématiques	2
2	Participants.....	3
3	Validation du compte rendu de la première séance.....	4
4	Synthèse des travaux en ateliers.....	4
4.1	Thème 1 : Cadre de vie et éducation	5
4.2	Thème 2 : Comportements et lutte contre les incivilités	6

1 L'organisation des ateliers thématiques de concertation

1.1 La démarche Agenda 21 de Rosny-sous-Bois

« L'Agenda 21 » est, depuis le Sommet de la Terre de Rio en 1992, l'outil de référence pour mettre en œuvre une politique de développement durable à l'échelle d'un territoire. Un projet territorial de développement durable est avant tout une démarche volontaire, portée par une collectivité qui se dote d'une stratégie d'action pour répondre aux finalités essentielles pour l'avenir de la planète. Ainsi, la Municipalité de Rosny-sous-Bois a-t-elle voté le 10 avril 2008, à l'unanimité, son engagement dans l'élaboration d'un Agenda 21 local.

1.2 La stratégie de concertation

Parce qu'une démarche locale de développement durable ne peut se faire sans la participation et l'implication de tous les acteurs du territoire, la Ville de Rosny-sous-Bois souhaite associer largement les citoyens au processus d'élaboration de son Agenda 21.

Une importante phase de concertation avec les acteurs de la ville, notamment les associations, les habitants et autres partenaires, a ainsi été engagée :

- Avril – mai 2009 : organisation de **4 conférences débats** sur le thème du développement durable à Rosny-sous-Bois. Plus de 200 citoyens ont participé à ces rencontres.
- Novembre 2009 – février 2010 : tenue d'**ateliers publics thématiques** pour identifier les actions prioritaires à inscrire dans l'Agenda 21 communal ; parallèlement, mise en place d'un **nouveau site web** dédié au développement durable à Rosny-sous-Bois avec possibilité pour les internautes de s'informer sur la démarche et de déposer des contributions en ligne.
- 2010 : Création d'un **Conseil Consultatif du Développement Durable** rassemblant des personnalités qualifiées pour aider au suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 21.

1.3 Les ateliers thématiques

Les ateliers thématiques de l'Agenda 21 constituent une étape clé de la phase de concertation de l'Agenda 21 de Rosny-sous-Bois. Il s'agit de groupes de travail ayant pour objectif de cerner plus finement les enjeux liés au développement durable dans chacune de ses composantes. Ces ateliers réunissent des citoyens, des élus, des agents de la Ville, des acteurs du territoire pour élaborer en commun des propositions d'actions.

Il s'agit pour chaque groupe de partir des constats du diagnostic sur sa thématique, puis d'envisager l'avenir du territoire dans une optique de développement durable. L'objectif est de parvenir, à l'issue de la dernière séance, à faire émerger les principaux axes de la thématique et d'identifier des propositions d'actions concrètes, qui seront des guides pour l'élaboration du programme d'actions.

Les ateliers thématiques se tiennent de novembre 2009 à février 2010. Ils se déroulent sur deux séances de travail, soit une session de cadrage suivie d'une session d'approfondissement.

Ce document présente l'expression libre des participants aux ateliers thématiques et n'engage en rien la Ville de Rosny-sous-Bois. Chaque personne participante s'est exprimée en son nom personnel.

2 Participants

Les ateliers sont composés de représentants de **plusieurs collèges** :

- Des habitants volontaires
- Des représentants du tissu économique et associatif
- Des représentants des partenaires institutionnels de la Ville
- Des personnalités qualifiées
- Des membres des services municipaux
- Des élus de Rosny-sous-Bois

Animateur de la séance :

- Guillaume BERNEAU – Cabinet Solving Efeso

NOM	PRENOM	COLLEGE	ORGANISME
ABBAS	Leïla	Représentante associative	Association Franco-Berbère de Rosny-sous-Bois (AFBR)
BELARBIA	Radhia	Habitante	
BESCO	Julie	Services de la Ville	Chargée de Mission Agenda 21
DRIFFORT	Jack	Habitant	
DUBRULLE	Claudine	Habitante	
ELICE	Christine	Habitante	
GAMBIER	Philippe	Services de la Ville	Directeur des Relations Internationales et du Développement Durable
HOLLEBECQ	Isabelle	Habitante	
JOURDAIN	Monique	Habitante	
JOURDAIN	Michel	Représentant associatif	Vice-président, Les Amis du Jumelage
KASRAOUI	Fatima	Représentante associative	Association Franco-Berbère de Rosny-sous-Bois (AFBR)
MAIRE	Odile	Habitante	

Soit **12 participants**.

3 Validation du compte rendu de la première séance

Il est demandé aux participants de réagir sur le compte rendu de la première séance. Une fois ces remarques prises en compte, celui-ci a été validé en séance.

4 Synthèse des travaux en ateliers

L'animateur demande aux participants de reformer les groupes de travail en fonction des thématiques identifiées lors de la première séance.

Pour cette seconde session des ateliers, le travail est organisé en 3 étapes :

- **Etape 1 : Identifier un, deux ou trois objectifs pour chaque thématique**

Ce ou ces objectifs traduisent le pourquoi de l'action et doivent être formulés sous forme de phrase par les participants.

- **Etape 2 : Sélectionner une action prioritaire par objectif**

Le groupe doit ensuite choisir une action concrète à mettre en place dans le cadre de chaque objectif. Les actions sont choisies pour leur caractère prioritaire ou symbolique et doivent permettre de répondre concrètement et opérationnellement aux objectifs.

- **Etape 3 : Réaliser un poster par action prioritaire**

Il est demandé aux participants d'élaborer un poster par action suivant la trame suivante :

- Les préalables à l'action
- Les étapes à mener
- Les moyens nécessaires (hors financier)
- Les indicateurs de suivi
- La temporalité de l'action : court terme (< 1 an), moyen terme (1 à 2 ans) ou long terme (3 à 5 ans) ?

Retranscription des propositions formulées par les participants :

4.1 Thème 1 : Cadre de vie et éducation

Les thèmes « Cadre de vie » et « Education » de la première séance ont été réunis dans un même groupe de travail lors de cette seconde séance.

Objectif 1	Action prioritaire
Renforcer le lien social à l'échelle du quartier et entre les quartiers	Créer des lieux et des temps de convivialité

Les étapes :

- Recenser les lieux existants vecteurs de lien social et les valoriser
- Recenser les lieux potentiels : sous-sols d'immeubles, commerces fermés, terrains non utilisés, équipements sous exploités...
- Recenser les demandes (associations, Conseils de Quartier...), identifier les besoins
- Elaborer des projets structurants de cohésion sociale : jardins partagés, animations régulières dans les espaces publics, manifestations récurrentes (concerts, conférences...)...
- Capitaliser sur les expériences réussies

Les moyens nécessaires

- Associer et mobiliser les bailleurs sociaux : 3F, LogiRep, OPHLM, ...
- Besoins d'espaces publics : écoles, gymnases
- Fonds de participation des habitants
- Services de la ville : étude des besoins, coordination des acteurs

Les indicateurs de suivi

- Nombre et type de projets initiés et réalisés
- Impact des projets sur la population

La temporalité de l'action

- Moyen terme

Objectif 2	Action prioritaire
Améliorer le cadre de vie	Associer les jeunes et leur donner un rôle d'acteurs de la cité

Les étapes :

- Evaluer les besoins des jeunes (14-20 ans) en termes de lieux de vie
- Développer les dispositifs d'appui aux jeunes pour qu'ils deviennent porteurs d'initiatives en faveur du cadre de vie : bus ressources qui tournent dans les

quartiers, augmentation des amplitudes horaires des structures existantes (cercle J, autres lieux ...)

- Associer les jeunes dans l'élaboration des projets de la ville qui les concernent : valoriser le Conseil Local de la Jeunesse, le projet éducatif local...
- S'appuyer sur les initiatives des jeunes pour sensibiliser le reste de la population au développement durable : les jeunes = ambassadeurs du développement durable à Rosny
- Conforter / favoriser l'échange d'expériences avec les jeunes d'autres villes ou d'autres pays

Les moyens nécessaires

- Aménagement des horaires des structures
- Equipements spécifiques (exemple des bus)
- animateurs / médiateurs
- Partenaires locaux : pôle emploi, CSC, associations...
- Contractualiser les engagements pour responsabiliser les jeunes parties prenantes

Les indicateurs de suivi

- Nombre et type de projets initiés
- Degré de participation et d'implication des jeunes
- Satisfaction

La temporalité de l'action

- Moyen terme

4.2 Thème 2 : Comportements et lutte contre les incivilités

Objectif 1	Action prioritaire 1
Favoriser le mieux vivre ensemble	Informer sur les coûts et les conséquences des incivilités (graffitis, dépôts sauvages, déjections canines...)

Les étapes :

- Eduquer à tous les niveaux et tous les âges :
 - Ecoles : travailler avec les écoles / professeurs sur le thème du comportement citoyen dans la ville
 - Famille : aider / inciter les familles
 - Ville, Associations : actions de sensibilisation sur le thème du respect de l'espace public
- Recenser les actes d'incivilités sur la ville, évaluer leurs coûts (nettoyage / réparation / ramassage) en temps et en euros
- Communiquer dans la ville sur ces coûts : affichage, journal municipal, blog...

- Sanctionner les auteurs par des activités de type « travaux d'intérêts généraux »
- Accompagner la sanction d'un travail important de sensibilisation et d'écoute
- Prévenir les incivilités en offrant des lieux d'expression (murs de graffitis ou blogs par exemple) ou des équipements adaptés (déchetteries...)

Les moyens nécessaires

- Travail avec les écoles / collègues
- Recensement et évaluation des incivilités : services techniques, police municipale, brigade de l'environnement...
- Educateurs / animateurs
- Construction d'équipements : murs de graffitis, équipements déchets...

Les indicateurs de suivi

- Evolution du nombre d'incivilités
- Evolution du coût global associé à ces incivilités

La temporalité de l'action

- Court terme / Moyen terme

Objectif 1	Action prioritaire 2
Favoriser le mieux vivre ensemble	Favoriser les actions d'échanges entre les générations

Préalables

- Recenser et valoriser des actions intergénérationnelles exemplaires existantes à Rosny-sous-Bois ou ailleurs
- Exemples : projet de réalisation artistique, initiation à l'informatique dans des maisons de retraites...

Les étapes :

Recenser les bonnes volontés et les compétences à échanger sur la ville :

- Questionnaire aux Rosnéens : offre et demande de service
- Création d'une bourse d'échanges ?
- Recenser les associations et monter les partenariats

Exemples d'actions intergénérationnelles à développer :

- Accompagnement à la création / financement d'entreprise
- Favoriser le tutorat / parrainage en entreprise
- Aide à la préparation de concours, relecture, d'examens, d'entretiens ...

Indicateurs

- Nombre d'actions intergénérationnelles engagées
- Nombre de tutorats en entreprises
- Taux de succès dans le cadre des accompagnements pour examens / concours

La temporalité de l'action

- Moyen terme

Objectif 2	Action prioritaire 1
Favoriser la consommation responsable	Réaliser un guide de l'acheteur responsable

Contenu du guide

- Informations sur les produits de consommation :
 - Savoir déchiffrer les étiquettes
 - Consommer des produits alimentaires de saison
 - Impacts divers des emballages
 - Recyclabilité des produits
 - Nocivité (produits d'entretien par exemple)
 - ...
- Des informations générales sur le coût financier des « produits durables »
- Recenser et valoriser les vendeurs, producteurs, commerçants « durables » de Rosny-sous-Bois (et alentours)

Les indicateurs de suivi

- Diffusion du guide
- Evolution de l'offre durable sur le territoire
- Evolution du volume de déchets

La temporalité de l'action

- Court / moyen terme